

Cahors, le 12 janvier 2016

Relevé de conclusions
Rencontre des membres du Conseil citoyen de Terre-Rouge
Jeudi 7 janvier 2016

Présents :

- Mme Catherine FERRIER, préfète du Lot
- M Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire de Cahors, président du Grand Cahors
- Mme Geneviève LASFARGUES, Vice-présidente en charge de la politique de la ville et de l'habitat, Grand Cahors
- Mme Sabine HAUDRY, conseillère municipale

Membres du conseil citoyen :

- Mme Marie-Thérèse MAINFRAY,
- Mme Marie-Claude GOUDAL
- Mme Montserrat ARIAS ALMANSA
- Mme Catherine GUILLOTIN
- Mme Carole CAMBE
- Mme Nicole BOYER
- Mme Josette CAGNAC
- M. Pierre BOURBONNAUD
- M. Jean-Claude SENAC
- M. Jean-Pierre CAMBE
- M. Christian ROUX
- M. Fabian SORIA
- M. Pierre LAMARTINIE
- M. Didier MINARD
- Mme Anne BROUSSE
- Mme Cécile CUMER
- Mme Marie MARTINEZ
- Mme Claudine CHASSAING
- Mme Danièle MONMARCHON
- M. Pascal VIRLOGEUX

Services de l'Etat et du Grand Cahors :

- Mme Lise-Marie LUNEAU, directrice de la DDCSPP du Lot
- Mme Anne-Marie POUMEYROL, DDCSPP du Lot
- M. Xavier Thuries, DDCSPP du Lot
- Mme Catherine MATTEACCIOLI-BOURRASSET, DDCSPP du Lot

- Mme Marie-Josée TORTAJADA, Chargée de communication préfecture du Lot
- M. Raphael ALGUACIL, Directeur-adjoint de la communication, Ville de Cahors et Grand Cahors
- Mme Stéphanie RAVERA, Directrice de l'habitat et de la politique de la ville Grand Cahors

Excusés :

Membres du conseil citoyen :

- M. Arnaud OURCIVAL
- M. Vincent BEDOU
- Mme Valérie PLANTIE
- M. Noham MANAR

Plusieurs mois après la mise en place du Conseil citoyen de Terre-Rouge, Madame la Préfète et Monsieur le Maire de Cahors ont souhaité rencontrer des membres du Conseil citoyen pour échanger sur la priorisation des actions pour 2016 en faveur des habitants de Terre-Rouge, ainsi que sur le bilan des actions engagées en 2015.

En effet, Madame la préfète du Lot et Monsieur le président du Grand Cahors soulignent l'importance de cet échange en évoquant le principe de la co-construction de la politique de la ville avec les habitants et leurs représentants désignés au sein du conseil citoyen (CC). Il s'agit d'être en interaction avec les habitants et le Conseil citoyen en est le relai. Il est la colonne vertébrale du contrat de ville et permet par ses avis d'adapter l'action publique aux besoins réels des habitants.

Les membres du Conseil citoyen relèvent que ce dernier a toute sa place dans la mise en œuvre des actions du contrat de ville et qu'il importe que les institutions puissent l'écouter.

Pour optimiser cette adéquation besoins des habitants/action publique, il est proposé qu'un référent du conseil citoyen soit identifié par thématique du CDV et mis en lien avec les services de l'Etat et de la collectivité compétents.

Les moyens matériels mis à la disposition du Conseil citoyen (CC) vont être pris en charge par la collectivité (mise à disposition d'un bureau, d'une ligne téléphonique et d'un ordinateur portable).

Des discussions sur les actions à mener pour 2016, il ressort :

- Les résultats du sondage effectué par le CC auprès des habitants (6% de retour sur les 1 800 questionnaires adressés) révèlent quelques points négatifs qui relèvent entre autres de **la sécurité et des incivilités** (rencontrées notamment dans les halls d'immeubles et les espaces extérieurs des résidences de Polygone et Lot Habitat). Pour remédier à cette situation, il est prévu à court terme :

- L'aménagement d'une cour dans l'enceinte de la cité scolaire pour éviter les désagréments lorsque les collégiens et lycéens sortent de l'établissement pendant la pause méridienne (financement à stabiliser avec le conseil régional),
 - Mettre en place des actions collectives pour tendre vers la citoyenneté (actions propreté, respect des riverains, aménagement des espaces avec pose de bancs...),
 - L'emploi de services civiques/Education nationale en privilégiant les jeunes de Terre-Rouge.
- Privilégier des actions favorisant **le cadre de vie** :
 - En lien avec la gestion urbaine de proximité, actionner les bailleurs sur la qualité du cadre de vie en vue de son amélioration et tendre à la sécurisation des aires de jeu.
 - Etudier l'opportunité de mettre en place des jardins familiaux resserrant les liens intergénérationnels et conduisant au respect du collectif.
 - Agir sur la **formation et le chômage** des jeunes notamment :
 - Poursuivre l'action 2015 de Pôle Emploi : entretiens individuels des demandeurs d'emploi de Terre-Rouge, sur le quartier, avec une approche globale des difficultés rencontrées
 - Prévoir l'intervention de Cap Emploi pour les habitants souffrant d'un handicap
 - Relancer la Mission Locale pour redynamiser le contact avec les acteurs du quartier notamment sur la garantie jeunes
 - Créer « *un acteur public de confiance* » en faveur des jeunes éloignés de l'emploi et de la formation pour les remettre sur la bonne voie en leur proposant un parcours global et y en associant leurs parents.
Pour ce faire, mettre en place une cellule de veille, de soutien avec les acteurs de terrain, en parallèle du Pacte de la 2eme chance. Il s'agira de travailler de concert avec la Police, la prévention spécialisée, le Département, la PJJ, le SPIP, la Mission Locale...pour poser un diagnostic.
 - Maintenir l'engagement de l'**aide à la pratique sportive** et envisager une aide à l'équipement
 - **Favoriser la citoyenneté** en promouvant le volontariat auprès des jeunes habitants de TR par une intervention du SDIS sur le quartier et prévoir une opération de recrutement
 - Garantir une **aide à la parentalité** pour les foyers monoparentaux. L'IREPS et le conseil citoyen se coordonneront pour y pourvoir

En conclusion, il convient d'agir au plus près des besoins des habitants en étant pragmatique et imaginatif.

Il est convenu de prévoir un rythme régulier d'échanges entre le CC, les élus et Mme la Préfète.